Zeitschrift: Veröffentlichungen des Geobotanischen Institutes der Eidg. Tech. Hochschule, Stiftung Rübel, in Zürich

Herausgeber: Geobotanisches Institut, Stiftung Rübel (Zürich)

Band: 119 (1994)

Artikel: Compte rendu de la 2ème Excursion Internationale de Phytosociologie en Suisse (14-21 juillet 1991)

Autor: Gallandat, Jean-Daniel / Landolt, Elias / Bettschart, A.

Kapitel: 8: Synthèse

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-308983

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

8. Synthèse

F. KLÖTZLI

Le côté nord et le côté sud des Alpes, dans la région des cantons d'Uri et du Tessin (Leventina), ont d'une part des groupements végétaux très voisins et présentent d'autre part des groupements spécialisés, adaptés au climat local et aux conditions chorologiques et géologiques (voies de migrations, positions des strates).

Des facteurs comme le foehn (son effet climatique et mécanique) et les versants raides conditionnent la présence de groupements voisins sur les deux côtés des Alpes. C'est le cas du *Calluno-Pinetum* sur silice et du *Asperulo taurinae-Tilietum* sur calcaire. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas du *Calamagrostio villosae-Abietum* et le *Veronico latifoliae-Piceetum* sur silice.

Toutes les unités du sud se distinguent par une série d'espèces plutôt subalpines et thermophiles ou alors par des inventaires floristiques particuliers. Ceux-ci ne sont pas seulement dus aux conditions spéciales, mais également à une suite des gradients climatiques très raides (conditions d'écotone). Avec une pente moyenne élevée, l'accès des plantes subalpines aux groupements collinaires du sud est facilité (*Alnus viridis, Rhododendron ferrugineum Homogyne alpina, Corallorhiza trifida*).

La végétation des sites spécialisés des deux côtés du Saint-Gottard (lieux humides, lieux secs et surtout plaines alluviales) présente des caractéristiques uniques et spécifiques. Pour le sud, nous pouvons citer par exemple:

- le **complexe des alluvions** avec les steppes alluviales (*Artemisia campestris*, *Hieracium staticifolium*), les espèces thermophiles dans les groupements évolués des lambeaux et bancs alluviaux (*Celtis australis*, *Coronilla emerus*),
- le **complexe des bas-marais** avec les espèces illyriques (*Trifolium patens*) et les espèces thermophiles,
- le **complexe des marais de source** avec une partie non boisée (*Juncus acutifolius*) et une partie boisée (*Osmunda regalis*),
- le **complexe boisé des ravins** avec des frênaies à géophytes (thermophi-

les) et des gazons secs à laîche (*Bromus condensatus, Andropogon gryllus, Heteropogon contortus, Diplachne serotina* sur calcaire et *Calluna vulgaris* sur silice).

Les forêts collinéennes régionales du sud présentent de nombreuses particularités. Contrairement aux régions analogues du nord, où le hêtre domine, les régions insubriennes sur silice sont caractérisées par des forêts à *Castanea sativa* (introduit au néolithique et répandu par les Romains). Celles-ci remplacent les forêts de chênes ou de feuillus nobles où le hêtre trouve sa place comme espèce codominante. Elles relèvent d'un caractère typiquement insubrien et se rapprochent floristiquement et écologiquement des forêts voisines préocéaniques des îles britaniques du sud-ouest, de la Bretagne et des montagnes cantabriques.

Les forêts insubriennes sur calcaire présentent des variantes diverses des forêts à feuillus nobles, avec *Fraxinus ornus* et *Ostrya carpinifolia.* Ces groupements rassemblent de nombreuses espèces calcicoles des sites chauds et des provinces floristiques du sud-est de l'Europe. Ils peuvent présenter des analogies avec les forêts illyriques à *Ostrya carpinifolia* et *Carpinus betulus.*

Les pessières sur calcaire sont, pour la plupart, spécialisés sur les couches helvétiques du nord des Alpes (Bödmeren).

Dans les Alpes tessinoises, les groupements correspondants manquent, car la roche-mère est siliceuse et le climat trop océanique. Aussi sont-ils colonisés par le hêtre. Le domaine calcaire des Denti della Vecchia et du Monte Generoso est colonisé par le *Cardamino-Fagetum* insubrien, influencé par les couches de neige souvent mouillées.

Au sud, les limites entre silice et calcaire ne se marquent pas de manière aussi claire que dans le nord. Sur les sites humides, elles sont masquées par la présence d'un taux, parfois assez élevé, de cations basiques dans les roches siliceuses (*Calluna-Erica, Calamagrostis villosa-Calamagrostis varia*). Le fait, que de nombreuses plantes indicatrices de calcaire sont plutôt des plantes thermophiles et colonisent ainsi les endroits siliceux chauds, rend également la distinction moins aisée. Par contre, lorsqu'on observe, sur des lieux limitrophes secs, une alternance des couches calcaires et siliceuses (mises en position perpendiculaire par des événements tectoniques), les limites apparaissent clairement (ex.: au sud de Montagnola).

Du côté sud des Alpes uniquement, on a pu constater des transitions de formations. Une transition des forêts à feuilles caduques vers les forêts laurophylles (du type sino-japonais) apparaît surtout sur les sites thermophiles mais non asséchants. On détecte une régénération subspontanée d'espèces

laurophylles (par exemple faisant partie des genres: *Prunus*, *Rhodondendron*, *Eleagnus*, ainsi que le palmier *Trachycarpus*) (Ronco, Gandola). Sur les pentes thermophiles et sèches, la végétation a amorcé une transition des forêts caducifoliées vers les forêts à sclérophylles avec une régénération subspontanée de *Quercus ilex* ainsi que du palmier *Chamaerops humilis* (Caslano). (A comparer avec la présence de *Cistus salvifolius*.)
Avec ce spectre exceptionnel de groupements végétaux, nos régions méridionales atteignent une haute valeur de protection. Celle-ci est actuellement encore trop peu reconnue.
Si l'on désire assurer l'existence de ces groupements extraordinaires des deux côtés du Saint-GottHard, la végétation, avec toutes ses facettes, doit être incluse dans des réserves forestières. Il faut également rattacher à ces réserves forestières des sites en conditions mésophiles.
La végétation est une bonne indicatrice des températures moyennes. Pour garantir le contrôle du développement climatique, des analyses phytosociologiques et éco-physiologiques doivent d'ores et déjà être mises en marche. A ce propos, un réseau de réserves forestières devrait être établi à temps.